



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Aménagements paysagers

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Aménagements paysagers

Dénomination nationale : SP1-Aménagement du paysage

Demande n° S3LP130004748

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette formation est composée de deux parcours : *Gestion et pilotage des chantiers d'aménagement* et *Gestion et développement durable du paysage*. Elle est proposée au centre d'études scientifiques supérieures (CESS), antenne universitaire de l'Université Henri Poincaré (UHP) sur le site d'Epinal. Elle est issue, depuis 2009, d'un éclatement en trois spécialités dont *Aménagement du paysage*, divisées en trois parcours dont l'un ne sera pas renouvelé (le parcours *Conception et techniques paysagères*). Elle est organisée en collaboration avec l'école d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes. Les objectifs pédagogiques et les compétences attendues sont bien en adéquation avec les métiers visés.

La spécialité vise à former des agents territoriaux, des chargés de missions et des conducteurs de travaux capables de gérer et aménager les espaces naturels, manager, planifier et évaluer les coûts des chantiers. Tous les aspects professionnalisants sont abordés et se déclinent au travers des stages, des projets tuteurés, d'unités d'enseignement professionnalisantes. Des modifications majeures, par souci de visibilité, sont proposées suite à l'avis du conseil de perfectionnement. Le public étudiant reste peu diversifié avec une majorité de titulaires de BTS *Aménagement*.

La licence professionnelle représente le seul diplôme en « Aménagement du paysage » au sein de l'offre de formation de l'établissement, et est accessible aux licences *Sciences de la vie* et aux licences « SHS » option : Géographie.

Cette formation attractive, comme le souligne l'augmentation régulière du nombre de candidatures, est bien positionnée dans l'offre régionale et nationale et bénéficie d'une situation unique dans l'environnement économique régional.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les missions du responsable pédagogique sont multiples, aussi bien dans l'organisation de la formation que dans les relations avec les partenaires extérieurs mais aucune information n'est donnée pour ce qui concerne ses relations directes avec le monde professionnel. Il s'appuie sur une équipe pédagogique dont la composition est variée avec une contribution marquée des enseignants de l'université très importante par rapport aux enseignants-chercheurs. Le comité de perfectionnement est actif, présidé par un professionnel et composé de professionnels, d'étudiants et d'enseignants. Son rôle et sa mission sont bien définis. Le comité de pilotage travaille en relation avec la licence *Infographie paysagère*.

Les partenariats sont nombreux, avec le ministère de l'agriculture, et l'Union nationale des entrepreneurs du paysage (UNEP). La licence professionnelle bénéficie donc d'un réseau régional dense. Les professionnels impliqués dans la formation, pour 30 % à 34 % des volumes horaires d'enseignement, sont issus de structures peu ou mal précisées.

Le projet pédagogique est conforme au cahier des charges organisant les licences professionnelles avec une articulation en deux périodes, l'harmonisation des connaissances et l'acquisition de l'autonomie d'une part, puis l'aspect professionnalisant et pratique d'autre part. La politique de stage est classique et aide à donner de la visibilité sur les thématiques abordées, en liant bien espaces naturels et espaces verts urbains.

Les effectifs, pour la majorité voire la totalité, sont titulaires d'un BTS, sont stables et limités à un groupe de 12 étudiants par spécialité, selon les recommandations du monde professionnel. Le taux de réussite est compris entre 85 % et 100 %. Il existe un double suivi de l'insertion professionnelle avec des enquêtes de qualité et un taux d'insertion élevé, variant de 63 % à 100 %. La suppression de la spécialité *Conception et techniques paysagères* s'expliquait par une insertion professionnelle non satisfaisante en 2009.

Le dossier est bien rédigé et complété par de nombreuses annexes. L'autoévaluation, réalisée en lien avec les instances universitaires, a permis de dégager des recommandations qui ont été prises en compte pour améliorer le dossier de la formation. L'analyse faite du bilan et de la démarche d'autoévaluation renforce la qualité de la prospective.

- Points forts :

- Un conseil de perfectionnement efficace.
- Une forte implication des professionnels, en particulier dans le pilotage.
- Le bon taux d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Peu de mixité du public étudiant.
- La faible contribution des enseignants-chercheurs à la formation.
- Le recrutement des candidatures au périmètre limité (BTS).

## Recommandations pour l'établissement

Il s'agit de reformuler de façon plus opérationnelle les objectifs de la licence professionnelle et d'argumenter de façon précise les choix stratégiques qui conduisent à la restructuration des licences professionnelles paysagères de l'université. Une ouverture à la diversité de recrutement doit être engagée et il convient de veiller au niveau scientifique et à la plus-value de la recherche dans cette spécialité de licence, en augmentant, par exemple, la contribution des enseignants-chercheurs à la formation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
LP Aménagement du Paysage Gestion et Pilotage de Chantiers	Année (2009)	Année (2010)	Année (2011)
Nombre d'inscrits	9	10	12
Taux de réussite	100	88	92
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	11	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	89	100	100
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	22	80	50
Pourcentage d'inscrits en formation continue	67	10	42
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	11	10	8
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36	36	36

LP Aménagement du Paysage Conception et techniques paysagères	Année (2009)	Année (2010)	Année (2011)
Nombre d'inscrits	9	12	12
Taux de réussite	90	100	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	33	8	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	0	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	56	92	100
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	67	50	75
Pourcentage d'inscrits en formation continue	33	50	17
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	8
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45	45	45

LP Aménagement du paysage Gestion et développement durable du Paysage	Année (2009)	Année (2010)	Année (2011)
Nombre d'inscrits	9	10	12
Taux de réussite	91	91	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	37	0	27
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	0	17	0
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	54	83	73
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91	75	73
Pourcentage d'inscrits en formation continue	9	17	27
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	8	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40	40	40



Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

Pour le taux de réussite, les pourcentages s'entendent sans tenir compte des arrêts de formation pour souci de santé ou maternité et abandon suite à signature de CDI, ni des VAE.

ENQUETES NATIONALES	Année (2004 /05/06)	Année (2007)	Année (2008)	Année (2009)
Taux de répondants à l'enquête	66	82	77	92
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	83	95	88	75
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	14	0	0	24
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	3	5	12	1
Pourcentage de diplômés (parmi les répondants) en emploi sans poursuite d'étude après l'obtention de la LP sans poursuite d'étude après l'obtention de la LP	97	95	88	75

ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION LPAP GPC	Année 2009) Enquête 1an après : 2010	Année (2010) Enquête 1an après : 2011	Année 2011) Enquête fin 06/2011
Taux de répondants à l'enquête	100	86	100
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	89	100	91
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	11	0	0
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0	0	9

ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION LPAP CTP	Année (2009) Enquête 1an après : 2010	Année (2010) Enquête 1an après : 2011	Année (2011) Enquête fin 06/2011
Taux de répondants à l'enquête	44	83	91
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	75	70	36
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	25	30	11
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0	0	53

ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION LPAP GDD	Année (2009) Enquête 1an après : 2010	Année (2010) Enquête 1an après : 2011	Année (2011) Enquête fin 06/2011
Taux de répondants à l'enquête	80	64	100
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	63	86	36
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	37	14	9
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0	0	54

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement

# EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C

### Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

#### Spécialité : Aménagements paysagers

Dénomination nationale : SP1-Aménagement du paysage

Demande n° S3LP130004748

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Surligné en vert chaque remarque nécessitant un éclaircissement. Celui-ci figure en bleu. Les pages indiquées précisent la place où ces éléments seraient à ajouter dans la maquette. Quand certaines informations y figurant interviennent dans la réponse, un surlignage jaune les rappelle.

#### Synthèse de l'évaluation

##### ● Appréciation globale :

Les missions du responsable pédagogique sont multiples, aussi bien dans l'organisation de la formation que dans les relations avec les partenaires extérieurs **mais aucune information n'est donnée pour ce qui concerne ses relations directes avec le monde professionnel.** Complément ajouté page 26 :

**Le responsable de la formation est accompagné par un référent de l'établissement partenaire.**

**Ce dernier assure le contact avec la profession,** le service d'aide au placement de son établissement dans l'objectif de l'insertion professionnelle. Il gère le site Internet de la licence. **Les relations du responsable pédagogique avec le monde professionnel sont triangulaires, elles s'appuient sur le réseau de l'école partenaire, réseau conséquent puisqu'au delà du lycée agricole professionnel et technologique, l'E.H.P. est aussi un centre de formation par apprentissage, un centre de formation pour adultes qui proposent des formations qualifiantes et de perfectionnement des connaissances. Le responsable pédagogique par le biais du partenariat dispose de nombreux contacts avec la profession, (professionnels s'impliquant dans la licence, mais aussi professionnels accueillant des étudiants en stage.)**

Il s'appuie sur une équipe pédagogique dont la composition est variée avec une **contribution marquée des enseignants de l'université très importante par rapport aux enseignants-chercheurs.** Rectificatif page 21 consistant en une redistribution des enseignements de façon à modifier la balance horaire enseignants-chercheurs, autres enseignants.

### Equipe pédagogique

**Nombre d'heures effectives d'enseignement dispensées dans la formation (en présentiel par étudiant).** Le volume des enseignements dispensés s'entend hors encadrement des stages et des projets tuteurés.

Parcours GESTION ET PILOTAGE DES CHANTIERS	Par les enseignants de l'université		Par les enseignants des établissements partenaires		Par les professionnels associés	TOTAL
	Enseignants-chercheurs	Autres enseignants	Lycées	Autres établissements		
Nombre d'heures	(76) 90	(89) 75	138	-	157	460
Pourcentage	(17%) 19,6%	(19%) 16,3%	30%	-	34%	100 %

Parcours GESTION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PAYSAGE	Par les enseignants de l'université		Par les enseignants des établissements partenaires		Par les professionnels associés	TOTAL
	Enseignants-chercheurs	Autres enseignants	Lycées	Autres établissements		
Nombre d'heures	(76) 102	(106) 80	139	-	139	460
Pourcentage	(17%) 22,2%	(23%) 17,4 %	30%	-	30%	100 %

**Enseignants de l'établissement (y compris PAST) : Pour les personnels associés scientifiques et techniques (PAST) indiquer leur secteur professionnel principal.**

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
SCHROTZENBERGER Claudine	PRAG	66	FST	(57) 31	UE1 –Botanique UE4 –Communication UE5 - Gestion durable des espaces naturels
CHAUCHARD Sandrine	MCF	68	FST	26	UE1 –Dynamique de la végétation UE5 - Gestion et développement durable du paysage
PIREAUX Jean-Claude	MCF	66	FST	15	UE1 -Botanique
MAYER-ANDRE Anne-Sylvie	MCF	35	FST	11	UE2 Génie minéral
TROUY Marie-Christine	MCF	32	ENSTIB	4	UE2 Génie Minéral (bois)
DOUSSET Sylvie	PR	35	FST	30	UE1 Écologie appliquée à la gestion des milieux
JOLIVET Yves	PR	66	FST	8	UE1 Dynamique de la végétation
GELHAYE Eric	PR	66	FST	8	UE1 Dynamique de la végétation
JORGE-FRIEDRICH Isabelle	PRAG	11	FST	30	UE3 Anglais
ROSSIGNON Jean-Paul	PRAG	-	IUFM LORRAINE	4	UE4 Gestion des espaces naturels
SIEBERT Agathe	PRCE	71	IUT Génie des procédés	20	UE4 Communication orale UE5 Management des chantiers

Le comité de perfectionnement est actif, présidé par un professionnel et composé de professionnels, d'étudiants et d'enseignants. Son rôle et sa mission sont bien définis. Le comité de pilotage travaille en relation avec la licence *Infographie paysagère*.

Les partenariats sont nombreux, avec le ministère de l'agriculture, et l'Union nationale des entrepreneurs du paysage (UNEP). La licence professionnelle bénéficie donc d'un réseau régional dense. Les professionnels impliqués dans la formation, pour 30 % à 34 % des volumes horaires d'enseignement, sont issus de structures peu ou mal précisées. Complément page 11 et 12

<b>Professionnels impliqués : Qualités / Caractéristiques/ Structures</b>
Architectes Paysagistes Concepteur et maître-d'œuvre de projets et d'études d'aménagement des espaces extérieurs, du jardin jusqu'au territoire.
Architectes Paysagistes Concepteur et maître d'œuvre de projets et d'études d'aménagement des espaces extérieurs, du jardin.
Employée DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Epinal – Chargé de mission en environnement
Responsable de la section pédagogique des techniciens forestiers, en écologie, protection de la nature et utilisation du matériau bois au Centre National de Formation Forestière.
Infographiste, spécialiste en communication visuelle.
Conseillers et formateurs en communication, coaching
Directeur d'agence CIC spécialisé dans le montage des prêts pour entreprises
CER France <b>ADHEO</b> (accompagne les chefs des petites entreprises dans le pilotage de leurs activités au quotidien : conseil économique, fiscal, juridique et social) Expert comptable pour entreprise
Chambre de commerce et de l'industrie. Responsable du service création entreprise.
Chefs d'entreprises aménagement du paysage à Raon l'Etape
Chefs de travaux I.S.S.Espaces-Verts Nancy
Chefs d'entreprises aménagement du paysage à Pulnoy
Arboriste expert Membre du Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale Membre de l'Association Française des Ingénieurs Ecologues Membre de la Société Française d'Arboriculture
Responsables en collectivités territoriales Gestion des espaces paysagers à Vandoeuvre-lès-Nancy
Responsables en collectivités territoriales Gestion des espaces paysagers à Nancy
Responsables en collectivités territoriales Gestion des espaces paysagers à Epinal
Agents de développement - Chargés de mission Gestion des paysages pour le P.N.R (Parc Naturel Régional) de Lorraine Spécialiste Urbanisme
Agents de développement - Chargés de mission Gestion des paysages pour le P.N.R Lorraine Spécialiste gestion écologique des espaces paysagers
Agents de développement - Chargés de mission Gestion des paysages pour le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement)54
Agents de développement - Chargés de mission Gestion des paysages pour le CAUE 54

Le projet pédagogique est conforme au cahier des charges organisant les licences professionnelles avec une articulation en deux périodes, l'harmonisation des connaissances et l'acquisition de l'autonomie d'une part, puis l'aspect professionnalisant et pratique d'autre part. La politique de stage est classique et aide à donner de la visibilité sur les thématiques abordées, en liant bien espaces naturels et espaces verts urbains.

Les effectifs, pour la majorité voire la totalité, sont titulaires d'un BTS, sont stables et limités à un groupe de 12 étudiants par spécialité, selon les recommandations du monde professionnel. Le taux de réussite est compris entre 85 % et 100 %. Il existe un double suivi de l'insertion professionnelle avec des enquêtes de qualité et un taux d'insertion élevé, variant de 63 % à 100 %. La suppression de la spécialité *Conception et techniques paysagères* s'expliquait par une insertion professionnelle non satisfaisante en 2009.

Le dossier est bien rédigé et complété par de nombreuses annexes. L'autoévaluation, réalisée en lien avec les instances universitaires, a permis de dégager des recommandations qui ont été prises en compte pour améliorer le dossier de la formation. L'analyse faite du bilan et de la démarche d'autoévaluation renforce la qualité de la prospective.

● **Points forts** : ●•Un conseil de perfectionnement efficace. ●•Une forte implication des professionnels, en particulier dans le pilotage. ●•Le bon taux d'insertion professionnelle.

● **Points faibles** **Peu de mixité du public étudiant.** Il est nécessaire de répondre à ce point en fonction des parcours : le parcours GDD (Gestion et Développement Durable du paysage) est ouvert aux étudiants issus de l'université, aux prochaines rentrées des candidats provenant du département de géographie sont attendus (voir explication dans point recrutement).

Le parcours GPC (Gestion et Pilotage des Chantiers d'aménagement du Paysage) n'est pas compatible avec une formation universitaire L2 : le partenariat avec l'E.H.P. de Roville pour ce parcours a été mis en place justement dans l'objectif de recherche de fondamentaux en Sciences et Techniques que seule l'université peut apporter.

**La faible contribution des enseignants-chercheurs à la formation.** page 21 modification de la balance horaire enseignants-chercheurs, enseignants.

**Le recrutement des candidatures au périmètre limité (BTS).** les candidatures d'étudiants provenant de l'université sont  **systématiquement et obligatoirement** retenues. De plus, l'ouverture d'un DU en 2011, ouvert aux étudiants de la licence professionnelle en aménagement du Paysage entre l'EHP de Roville et le département de géographie de l'Université de Lorraine permet d'espérer une arrivée d'étudiants originaires de ce département en licence professionnelle Aménagement du Paysage Gestion et développement Durable du Paysage ( ces étudiants étant désormais plus sensibilisés à cette possible orientation sur leur site de formation en L1 et L2 )

### Recommandations pour l'établissement

Il s'agit de  **reformuler de façon plus opérationnelle les objectifs de la licence professionnelle**  Complément page 3

La licence professionnelle en aménagement du paysage a pour objectif opérationnel d'être apte à conduire et gérer des projets paysagers et environnementaux dans une perspective de développement durable pour le parcours Gestion et Développement durable du Paysage.

La licence professionnelle a pour objectif opérationnel d'être apte à gérer et piloter des chantiers d'aménagement et de maintenance des espaces paysagers dans des entreprises privées et dans les services techniques des collectivités territoriales pour le parcours Gestion et Pilotage des Chantiers d'aménagement du paysage.

Un objectif opérationnel commun aux deux parcours reste le souci d'acquérir des clés d'intégration professionnelle.

et  **d'argumenter de façon précise les choix stratégiques qui conduisent à la restructuration des licences professionnelles paysagères de l'université.**  Complément page 9

Dans l'offre de l'établissement, cette formation est la seule en aménagement du paysage. La fusion des spécialités des Licences professionnelles (GDD et GPC) en une seule spécialité avec deux parcours ne modifiera pas l'organisation des enseignements, cette fusion « administrative » aura comme intérêt de clarifier l'offre de formation et de la rendre plus lisible. (rappel page 9)

La fermeture de la licence professionnelle Conception et Techniques Paysagères est conséquente à une faible insertion professionnelle, liée à plusieurs faits:

- l'ouverture de la licence professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme spécialité Infographie Paysagère.
- ces étudiants sur le marché de l'emploi se retrouvaient directement en compétition avec des étudiants diplômés dans ce domaine à bac +5.
- ces étudiants étaient opérationnels sur le marché du travail mais manquaient de fondamentaux par rapport à des étudiants de niveau 1.
- la F.F.P. Fédération Française du Paysage ne souhaite pas que la notion de conception s'enseigne dès le niveau 2.

Une ouverture à la diversité de recrutement doit être engagée

(Ouverture à la diversité du recrutement analysée ci-dessus en réponse aux points faibles)

et il convient de veiller au niveau scientifique et à la plus-value de la recherche dans cette spécialité de licence, en augmentant, par exemple, la contribution des enseignants-chercheurs à la formation : rectification de la balance horaire enseignants-chercheurs, enseignants proposée ci-dessus. Au-delà de ce tableau de répartition des volumes horaires, les étudiants sont appelés à consulter les enseignants-chercheurs de la FST pour profiter des informations de recherche et élever le niveau de leur projet tutoré, ce que ne fait pas ressortir un tableau de répartition des enseignements.